

Nom de la zone : Châteauguay

Date : 31 oct. 19

Type de problématique : 3. Destruction et/ou dégradation de la qualité des milieux humides

- **Problématique associée #1 (facultatif) :** 20. Dégradation ou perte d'habitat faunique (autre que les milieux humides)
- **Problématique associée #2 (facultatif) :** 14. Présence d'une espèce exotique envahissante

Nom de la problématique telle qu'inscrite au PDE :

5-Déclin de la biodiversité; 7- Limitation de l'accès public aux cours d'eau

Selon le PDE, la problématique se définit dans la zone de gestion intégrée de l'eau par les éléments suivants :

Le déclin de la biodiversité est une problématique omniprésente dans la Zone Châteauguay. Elle est inscrite au PDE approuvé. En 2014, les milieux naturels (boisés, milieux humides, eau) représentaient environ 29 % du territoire, concentrés dans la MRC du Haut-Saint-Laurent, près de la frontière de l'état de New-York (Audet et coll., 2015a). Le déclin de ces milieux a plusieurs aspects : perte de structure des écosystèmes, perte des services écologiques qu'ils rendent, perte d'usages.

Il existe des lacunes dans la conservation des milieux naturels structurants (boisés, milieux humides, rives des cours d'eau) ciblés par une analyse commandée par la CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint Laurent (Gratton, L., et Desautels, P., 2012). Le manque de corridors de biodiversité entre les milieux naturels structurants fragilise les écosystèmes dans un contexte de changements climatiques (Audet et coll., 2015b).

Les superficies réduites de milieux naturels ont pour conséquence une rétention d'eau réduite, donc un moindre rôle dans la réduction de l'érosion et dans l'amoindrissement des inondations. Cela réduit aussi l'infiltration de l'eau qui alimente l'aquifère régional, source d'eau potable pour la majorité de la superficie du territoire. De même, en réduisant le rôle de filtration de l'eau, la vulnérabilité des sources d'eau potable à une contamination augmente.

Les superficies réduites de milieux naturels limitent les usages d'observation des paysages et de la faune (surtout l'ornithologie), la relaxation et la randonnée près des cours d'eau. Les accès publics à l'eau limités réduisent également ces usages.

Selon le PDE, la problématique est causée par les éléments suivants dans la zone de gestion intégrée de l'eau :

La dégradation des milieux humides et hydriques et la perte de biodiversité associée est une conséquence du développement passé qui a changé l'utilisation du territoire, tant pour le développement urbain en périphérie de Montréal (couronne sud) que pour l'agriculture dans la plaine des basses terres du Saint-Laurent (le reste du territoire). Depuis des décennies, les milieux humides du territoire ont été déboisés, remblayés et drainés. Les cours d'eau, eux, ont été reprofilés, redressés, dragués, parfois transformés de façon majeure. Les terrains riverains sont pour la plupart privés, réduisant l'accès public aux cours d'eau, source de motivation pour les actions de conservation.

Plusieurs espèces exotiques envahissantes ont profité des activités humaines pour s'implanter sur le territoire. Celles qui ont mobilisé le plus d'efforts sont les phragmites et l'agrile du frêne. Ces deux espèces transforment le paysage et réduisent biodiversité en remplaçant les espèces présentes. (Audet et coll., 2015b)

Références

- Audet, G., Lapointe, M.-C., Boothroyd, K., De Mello, J., Jeanneau, S. et Blackburn, F., 2015a. Portrait de la Zone Châteauguay. SCABRIC : Saint-Chrysostome (Québec), ISBN 978 2 9815404-0-9 (pdf), 192 p. + 5 annexes
- Audet, G., Blackburn, F., Lapointe, M.-C., et Boothroyd, K., 2015b. Diagnostic de la Zone Châteauguay. SCABRIC : Saint-Chrysostome (Québec), ISBN 978 2 9815404 1 6 (pdf), 82 p.
- Gratton, L., et Desautels, P., 2012, Milieux naturels d'intérêt pour la biodiversité de la Vallée du Haut-Saint-Laurent - Rapport final, réalisé par Conservation de la nature et GéoMont pour la Conférence régionale des élus de la Vallée du Haut-Saint-Laurent, janvier 2012, 52 p. [document électronique]

Les actions du PDE qui découlent de cette problématique

Orientation : Amélioration de la connectivité des habitats terrestres

Objectif : 5.1 D'ici 10 ans (2024), améliorer la connectivité terrestre des habitats fauniques et floristiques (corridors verts)

Libellé de l'action	Action du PDE <u>approuvé</u> ou <u>mis à jour</u> ? (choisir l'un ou l'autre) Ajouter la référence/numéro d'action du PDE	État d'avancement de l'action (Complétée, En cours, Reportée, Abandonnée, Prévues [inscrire la date de début])	Territoire concerné	Maître d'œuvre (en inscrire plusieurs au besoin)
5.1. Poursuivre le projet de Corridors verts dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, tout en limitant les risques de propagation des espèces exotiques envahissantes. Par exemple, saisir les opportunités de reboisement associées aux conditions d'autorisation de projets assujettis à la procédure d'évaluation environnementale.	Approuvé – action 5.1	En cours (2016)	Zone Châteauguay	Municipalités, MRC, organisme environnemental, SCABRIC
5.9. Adopter et appliquer des mesures limitant l'abattage d'arbres dans les bois d'intérêt métropolitain en définissant par règlement les usages compatibles	Approuvé – action 5.9	En cours (2016)	Zone Châteauguay	MFFP, CMM, MRC, Municipalités, Entreprise privée
5.15. Créer des ententes pour maintenir les superficies boisées existantes	Approuvé – action 5.15	En cours (2016)	Plusieurs bassins versants	Groupe et organisme environnementaux, Municipalités, MRC
5.19. Augmenter les superficies boisées des municipalités ayant les plus faibles superficies boisées. Par exemple, saisir les opportunités de reboisement associées aux conditions d'autorisation de projets assujettis à la procédure d'évaluation environnementale.	Approuvé – action 5.19	Reportée	Plusieurs bassins versants	

Orientation : Amélioration de la conservation des milieux humides et de la qualité des habitats aquatiques				
Objectif : 5.2 D'ici 10 ans (2024), améliorer les habitats fauniques et floristiques aquatiques actuels et améliorer la connectivité aquatique (corridors bleus)				
5.2. Conserver les milieux humides dans la Zone Châteauguay	Approuvé – action 5.2	En cours (2016)	Zone Châteauguay	MELCC, MRC, Comité ZIP, MFFP, TCR, ECCC, Groupe et organismes environnementaux, Municipalités, GéoMont, Promoteurs
5.5. Restaurer la qualité des habitats aquatiques de Recreation Bay à Kahnawà:ke	Approuvé – action 5.5	En cours (2016)	Rivière Châteauguay	Communauté autochtone
5.6. Définir et restaurer les habitats de poissons dans les cours d'eau de Kahnawà:ke	Approuvé – action 5.6	Reportée	Fleuve et rivière Suzanne	
5.7. Planter des arbres et des arbustes en bordure de Recreation Bay à Kahnawà:ke	Approuvé – action 5.7	En cours (2017)	Zone Châteauguay	Communauté autochtone
5.16. Transmettre l'information pour assurer que les ponceaux permettent la libre circulation du poisson lors des travaux	Approuvé – action 5.16	En cours (2016)	Zone Châteauguay	MTQ, MFFP, MRC, AFM, Municipalités, Promoteurs urbains
5.18. Documenter et répertorier les secteurs où des étiages sévères peuvent affecter la survie de la faune aquatique, en intégrant le contexte des changements climatiques	Approuvé – action 5.18	En cours (2017)	Zone Châteauguay	SCABRIC

Orientation : Facilitation de la cohabitation des milieux naturels et des usages humains				
Objectif : 5.3 D'ici 10 ans (2024), développer et appliquer des méthodes facilitant la cohabitation des milieux naturels (boisés, milieux humides, riverains et aquatiques) et des usages anthropiques à l'échelle des bassins versants				
5.3. Faciliter les projets innovants en agroforesterie	Approuvé – action 5.3	En cours (2017)	Zone Châteauguay	Techniciens et ingénieurs forestiers
5.4. Reboiser en priorité les petites zones irrégulières et secteurs impropres à la culture agricole, notamment les plaines inondables et les secteurs à proximité de milieux conservés, en assurant l'hétérogénéité des strates dans ces zones. Par exemple, saisir les opportunités de reboisement associées aux conditions d'autorisation de projets assujettis à la procédure d'évaluation environnementale.	Approuvé – action 5.4	En cours (2017)	Zone Châteauguay	Municipalités, groupe et organisme environnementaux
5.8. Adopter et appliquer les règlements sur la coupe d'arbres dans les municipalités	Approuvé – action 5.8	En cours (2016)	Zone Châteauguay	MRC, Municipalités
5.10. Identifier les passages à tortues en bordure des routes, des pistes cyclables et des cours d'eau	Approuvé – action 5.10	En cours (2017)	Rivière de la Tortue	SCABRIC, Promoteurs urbains
5.13. Faire connaître les espèces à statut particulier, les habitats importants, la conservation de la diversité biologique et la valeur des services écologiques.	Approuvé – action 5.13	En cours (2016)	Zone Châteauguay	Communauté autochtone, Écoles, SCABRIC, MFFP, MELCC, AFM, CREM, Comité ZIP, groupe et organisme environnementaux, entreprise privée
5.14. Produire des cahiers du propriétaire contenant des informations sur les espèces exotiques envahissantes et sur les espèces à statut particulier, et mettre en œuvre les recommandations	Approuvé – action 5.14	En cours (2015)	Zone Châteauguay	SCABRIC, organisme environnemental, techniciens et ingénieurs forestiers
5.17. Promouvoir des aménagements favorisant la biodiversité en milieu agricole	Approuvé – action 5.17	En cours (2016)	Zone Châteauguay	MFFP, UPA, Promoteurs agricoles, SCABRIC, Conseillers en agroenvironnement

Orientation : Amélioration de la gestion des espèces exotiques envahissantes				
Objectif : 5.4 D'ici 10 ans (2024), appliquer des méthodes pour détecter les espèces exotiques envahissantes et pour limiter leur propagation				
5.11. Lutter contre les espèces exotiques envahissantes et les maladies de la faune. Par exemple, faire la promotion des outils de détection et de suivi comme l'outil interactif Sentinelle et le protocole de suivi annuel du MDDELCC, faire la promotion du nettoyage des embarcations nautiques pour limiter la propagation de la moule zébrée ou du gobie à tache noire, informer les entrepreneurs de l'importance de nettoyer leur pelle mécanique pour limiter la propagation du phragmites, arrêter d'utiliser les poissons appâts pour limiter la propagation de la septicémie hémorragique virale (SHV).	Approuvé – action 5.11	En cours (2016)	Zone Châteauguay	Municipalités, MELCC, MFFP, SCABRIC, Groupe et organismes environnementaux, Comité ZIP, AFM, Conseillers en agroenvironnement
5.12. Pour réduire l'impact de l'agrile du frêne, une espèce exotique envahissante, mettre en œuvre un programme de remplacement des frênes en milieu urbain (plantations et banque de noix d'essences nobles) comme en milieu boisé (banque de noix d'essences nobles et dispersion par les écureuils)	Approuvé – action 5.12	En cours (2013)	Zone Châteauguay	Municipalités, MRC, Groupe environnemental
Orientation : Amélioration de l'accès aux rives et aux activités riveraines				
Objectif : 7.1 D'ici 10 ans (2024), améliorer l'accès et les activités disponibles autour des cours d'eau de la Zone Châteauguay				
7.1. Publiciser les accès de la Route bleue du Haut-Saint-Laurent et de celle du Grand Montréal	Approuvé – action 7.1	En cours (2012)	Zone Châteauguay	Comité ZIP, Accès-Fleuve, Municipalités
7.2. Maintenir et ajouter des accès au fleuve, dans le respect des habitats aquatiques et riverains sensibles (par exemple: frayères, plages de pontes)	Approuvé – action 7.2	En cours (2017)	Zone Châteauguay	Municipalités, MRC
7.3. Maintenir les accès existants aux rivières ou en créer de nouveaux, dans le respect des habitats aquatiques et riverains sensibles (par exemple: frayères, plages de pontes)	Approuvé – action 7.3	En cours (2017)	Plusieurs bassins versants	Municipalités, MRC, SCABRIC
7.4. Nettoyer les rives des rivières et du fleuve, dans le respect des habitats riverains sensibles (par exemple: plages de pontes)	Approuvé – action 7.4	En cours (2008)	Plusieurs bassins versants	Groupe environnementale, Municipalités, MRC, communauté autochtone